



Ouagadougou, le 20 SEPT 2022

N°2022- /MESRI/SG/CIOSP/DBAF

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a l'honneur de porter à la connaissance des étudiants burkinabè désireux d'entreprendre des études de *master, d'ingénieur et de doctorat dans les universités publiques d'Afrique* au titre de l'année académique 2022-2023, qu'ils peuvent soumettre leurs dossiers de demande de bourse nationale sur la plateforme **CAMPUS FASO** à travers le lien suivant : www.campusfaso.bf.

Le nombre de bourses disponibles

Quota mixte dix (10) réparties comme suit :

Pour les études de master : **trois (03)**

Pour les études d'ingénieur : **cinq (05)**

Pour les études doctorales : **deux (02)**

Quota filles quatre (04) réparties comme suit :

Pour les études de master et ingénierat : **deux (02)**

Pour les études doctorales : **deux (02)**

Pour la procédure, une fois sur la plateforme, chaque postulant doit :

- créer un compte INE (Identifiant National d'Étudiant) avec un mot de passe pour ceux qui n'en ont pas ;
- se connecter à l'aide de l'INE et du mot de passe reçu par mail ;
- cliquer sur la rubrique bourse pour accéder à l'espace de dépôt de votre dossier de candidature ;

- renseigner tous les champs et charger les pièces constitutives du dossier de candidature aux champs qui y sont réservés ;
- valider sa candidature.

Conseils :

- vérifiez que vous avez une bonne connexion avant le dépôt ;
- assurez-vous que la taille maximale des pièces du dossier ne dépasse pas 5 Mo ;
- veuillez enregistrer votre dossier avant la date limite de dépôt candidature ;
- après le dépôt, bien vouloir vous reconnecter et vérifier que votre dossier est bien au complet et que toutes les pièces ont été bien chargées.

1- Conditions d'éligibilité

Les bourses nationales pour les études de master, d'ingénieur et de doctorat dans les universités publiques de la zone Afrique sont attribuées dans les limites du contingentement aux étudiants de nationalité burkinabè remplissant les conditions suivantes :

❖ Cycle master

- être titulaire d'une licence **avec au moins la mention « assez bien »** pour le cycle ;
- avoir **28 ans** au plus au 31 décembre 2022.

❖ Cycle ingénieur

- être titulaire d'un BTS, d'un DTS, d'un DUT, du diplôme d'ingénieur des travaux, ou d'une licence, avec **au moins la mention « assez bien »** pour le cycle ;
- avoir **28 ans** au plus au 31 décembre 2022.

❖ Cycle doctoral

- être titulaire d'un master ou un diplôme équivalent avec **au moins la mention « assez bien »** pour le cycle ;
- avoir **32 ans** au plus pour les candidats de sexe masculin et **34 ans** pour les candidats de sexe féminin au 31 décembre 2022.

2- Composition du dossier

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- une fiche à télécharger sur la plateforme CAMPUS FASO et dûment remplie ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- un certificat de nationalité burkinabè ;
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae ;
- une lettre de recommandation pour les postulants ayant effectué leurs études de licence et/ou de master hors du Burkina Faso.

❖ Cycle master

- les copies légalisées des diplômes du baccalauréat, de la licence et des relevés de notes des trois (03) dernières années d'études (S1 à S6) ;
- une attestation d'inscription ou de préinscription en première année de master **au titre de l'année académique 2022-2023.**

❖ Cycle d'ingénieur

- les copies légalisées des diplômes du baccalauréat, du DTS, BTS, du DUT, de la licence ou du diplôme d'ingénieur des travaux ;
- les relevés de notes des deux (02) ou trois (03) dernières années d'études (S1 à S4 ou S1 à S6) ;
- une attestation d'inscription ou de préinscription en première année du cycle d'ingénieur **au titre de l'année académique 2022-2023.**

❖ Cycle doctoral

- les copies légalisées des diplômes de la licence et du master ou du diplôme équivalent et les relevés de notes du cycle master (S1 à S6) ;
- une attestation d'inscription ou de préinscription ou une lettre d'admission dans une école doctorale en première année de doctorat **au titre de l'année académique 2022-2023 ;**
- un thème bien défini avec un protocole de recherche de deux (2) pages minimum à cinq (5) pages maximum pour les études de niveau doctorat.

Les dossiers de candidature seront examinés sur la base de la moyenne obtenue au cours du cycle

Seront pris en compte :

- pour le master et ingénieur les résultats du L1 (S1,S2), L2 (S2,S3), L3 (S5,S6) et pour les candidats titulaires du DUT/DTS les résultats du L1(S1,S2) et L2 (S3,S4),
- pour le doctorat les résultats du master 1 (S1,S2) et master 2 (S3,S4).

Les dossiers peuvent être soumis en ligne du 21 septembre au 04 octobre 2022 jusqu'à 23h59 mn sur le site : <https://campusfaso.bf/>.

NB :

- *tout dossier incomplet est irrecevable ;*
- *les candidats ayant des inscriptions dans les établissements d'accueil privés ne sont pas éligibles ;*
- *les étudiants déjà attributaires d'une bourse nationale en cours ne sont pas éligibles auxdites bourses ;*
- *toute attribution d'une bourse pour des études dans une filière choisie est définitive, tout changement de filière entraîne systématiquement la déchéance de la bourse.*

**P/le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire général**



Pr Touridomon Issa SOME

Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques